



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au Conseil Municipal : 39**

**En exercice : 39**

**Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le : 13/04/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

**Présents** : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA

**Pouvoirs** : Mme BERTHOLLAZ à M. MERSALI / Mme NIETO à M. FARRUGIA / M. HANACHI à Mme CHABROL

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : M. Joris COPPENS

**INDEMNITÉS DE FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° Acte : 4.5**

Délibération n° 26-43

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-23 et L2123-24,

Vu la délibération n° 25-69 du 22 mai 2025 portant sur les indemnités de fonction des membres du Conseil municipal,

Considérant qu'au regard du nombre d'habitants de la commune, le taux maximal de l'indemnité de fonction du maire est fixé, de droit, à 90% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique et le taux de l'indemnité de fonction d'un adjoint délégué et d'un adjoint spécial est fixée à 33% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique,

Considérant que l'enveloppe indemnitaire globale est constituée par les indemnités maximales susceptibles d'être versées au Maire, à ses adjoints délégués et à son adjoint spécial,

Que les conseillers municipaux peuvent bénéficier d'indemnités de fonction au titre d'une délégation de fonction, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale,

Considérant qu'il relève de la compétence de l'assemblée délibérante de fixer le montant des indemnités allouées au Maire, à ses adjoints et aux conseillers municipaux ayant délégation,

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant que, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les modalités d'indemnisation des élus sur les bases juridiques précitées conformément au tableau récapitulatif ci-joint à compter du 9 avril 2026.

Article 1 : La présente délibération fixe, dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale, le taux des indemnités de fonction du Maire, de ses adjoints de la manière qui suit, conformément au tableau récapitulatif annexé.

Article 2 : Les conseillers municipaux délégués perçoivent une indemnité de fonction dont le montant correspond au solde restant sur l'enveloppe indemnitaire globale divisé par le nombre total de conseillers ayant en charge une délégation, conformément au tableau récapitulatif annexé.

Article 3 : les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur au 9 avril 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 31 voix Pour et 8 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane / DEMOLON Cécile / GAUDE Alain / GIRAUD Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie)

APPROUVE le montant global de l'enveloppe budgétaire relative aux indemnités du Maire, des 11 adjoints délégués, de l'adjoint spécial et des 16 conseillers municipaux délégués,

PRECISE que les crédits sont prévus dans le cadre du budget de 2026,

IMPUTE la dépense au chapitre 65 du budget de la collectivité,

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à l'application de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance

**J.COPPENS**



POUR EXTRAIT CONFORME  
VITROLLES, le 13/04/2026

P. le Maire et par délégation  
Le Directeur des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

**M. HABASTIDA**



## VALEURS DE REFERENCE EN VIGUEUR AU 9 AVRIL 2026

Indice brut terminal de la fonction publique en vigueur depuis le 1er janvier 2024

Indice majoré terminal de la fonction publique en vigueur

Valeur mensuelle du point en vigueur depuis le 1er juillet 2023

1077
835
4,8228

## ETAPE 1 : Calcul de l'enveloppe mensuelle

Eléments des calculs	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
Nombre	1	11	1	16	
% de calcul de l'indemnité mensuelle (tranche 20-49 000)	90,00 %	33,00 %	33,00 %	0 %	
Montant de l'indemnité mensuelle (tranche 20-49 000)	3 699,47 €	1 356,47 €	1 356,47 €	0,00 €	
<b>Total enveloppe Mensuelle</b>	<b>3 699,47 €</b>	<b>14 921,20 €</b>	<b>1 356,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 977,15 €</b>

## ETAPE 2 : Ventilation de l'indemnité mensuelle

Eléments des calculs	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
% de variation de l'enveloppe mensuelle	-15,96 %	-29,48 %	-29,48 %		
Montant de la variation	-590,44 €	-4 398,77 €	-399,89 €		
<b>Total enveloppe mensuelle après ventilation</b>	<b>3 109,04 €</b>	<b>10 522,43 €</b>	<b>956,58 €</b>	<b>5 389,09 €</b>	<b>19 977,15 €</b>
Montant Indemnité mensuelle après ventilation	3 109,04 €	956,58 €	956,58 €	336,82 €	

## Montants annuels

	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
Total indemnité annuelle	37 308,43 €	11 479,02 €	11 479,02 €	4 041,82 €	239 725,76 €
Total enveloppe annuelle	37 308,43 €	126 269,18 €	11 479,02 €	64 669,13 €	239 725,76 €



## Annexe\_Liste nominative\_Indemnités Elus

Intitulé	Nom prénom	Montant indemnité mensuelle	Montant indemnité annuelle						
Maire	M. Loïc GACHON	3109,04	37308,48						
Adjoint au Maire délégué Ressources humaines / Sécurité, tranquillité publique, prévention de la délinquance	M. Daniel AMAR	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Aménagement et gestion des espaces publics	Mme Laila ATTAF	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Education artistique et culturelle / Cinéma	M. Thomas ROBERT	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Solidarités, cohésion sociale	Mme Martine CZURKA	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Développement économique, dynamique commerciale, emploi, formation, insertion	M. Malik MERSALI	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Enfance, éducation	Mme Nadine CULLIERE	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Nature en ville, protection des espaces naturels, biodiversité / Risques majeurs	M. Frédéric IZACARD	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Vie associative, protection animale	Mme Martine MIGLIOR	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Qualifié de la relation aux citoyens / Patrimoine culturel, tourisme	M. Michel PIQUET	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Urbanisme	Mme Isabelle ROVARINO	956,58	11478,96						
Adjoint au Maire délégué Finances et stratégie budgétaire	M. Didier SAURA	956,58	11478,96						
Adjoint Spécial quartiers des Bords de l'Etang / Délégué Bâtiments communaux	M. Malik SAHRAOUI	956,58	11478,96						
Conseiller municipal délégué Programmation culturelle	Mme Jin NERSESSIAN	336,82	4041,82						
Conseiller municipal délégué Loisirs extra scolaires et droit aux vacances pour tous	M. Dominik SOW	336,82	4041,82						
Conseiller municipal délégué Médiathèques et lecture publique	Mme Anissa MERAKCHI	336,82	4041,82						
Conseiller municipal délégué Communication, animation événementielle	Mme Roxane MORO	336,82	4041,82						
Conseiller municipal délégué Logement	Mme Annie BERTHOLLAZ	336,82	4041,82						
Conseiller municipal délégué Sports	M. Lionel GUARDADO	336,82	4041,82						



## Annexe\_Liste nominative\_Indemnités Elus

Conseiller municipal délégué Associations patriotiques, devoir de mémoire	Mme Aure-Eline BIRON	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Santé, ville inclusive, handicap	M. Joris COPPENS	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Prévention, santé et sécurité au travail	Mme Isabelle CHAUVIN	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué "NICES AID" droits, lutte contre les discriminations / Commission d'accessibilité	M. Julien MENGEAUD	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Projet alimentaire territorial, restauration collective, agriculture	Mme Carole MARTINEZ	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Commande publique et achats durables	M. Jean-Luc RUFFIN	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Administration générale / Séniors	Mme Kadja RAFIA	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Politique Jeunesse / Jumelage	M. Cyrille HANACHI	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Petite enfance, parentalité	Mme Séverine CHABROL	336,82	4041,82					
Conseiller municipal délégué Transition énergétique	M. Fouad BENIHYA	336,82	4041,82					

